

# FORMATION SFI

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE  
DE LA NORME SFI  
QUÉBEC



## Module 8

### Remise en production et impact visuel des coupes

Version 3  
Février 2019

# Remise en production

- La remise en production n'est pas toujours synonyme de plantation.
  - En fait, la plupart des parterres de coupe se régénèrent naturellement.
- Les arbres laissés sur pied (en santé, ayant une belle forme et résistants aux vents) servent de semenciers, c'est-à-dire que leurs semences se disperseront naturellement et coloniseront le parterre de coupe.
- Les diapositives suivantes présentent des types de coupe qui favorisent l'établissement de la régénération naturelle:
  - La coupe de jardinage;
  - La coupe avec protection de la régénération et des sols;
  - La coupe progressive irrégulière
  - La coupe progressive régulière
- Les différents types de coupes doivent être utilisés en fonction des essences et regroupements d'essence d'arbres présents dans le peuplement. Il est essentiel de consulter un professionnel forestier dans l'établissement du type de coupe à utiliser.

# Coupe de jardinage

- Utilisée principalement en forêt feuillue, ce type de coupe s'effectue dans des peuplements où l'on retrouve des arbres de différents âges (ex. érablières).
- Le prélèvement (environ le tiers des tiges) doit se faire dans toutes les classes d'âge afin de perpétuer le peuplement sans avoir recours à une coupe finale.
- La période entre deux coupes de jardinage est de l'ordre d'une quinzaine d'années.



Forêt suite à une coupe de jardinage  
Source : AFA des Sommets

# Coupe avec protection de la régénération et des sols

- Coupe de tous les arbres matures de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP) en prenant toutes les précautions pour ne pas détruire ou écraser la régénération naturelle et ne pas perturber le sol.
- Du haut des airs, quatre ou cinq ans après la récolte, on peut déjà voir une jeune forêt verdoyante.



Une CPRS avec les bandes de protection d'une rivière et des séparateurs de coupe (Source : MRNF, 2012)



Régénération naturelle 4 ans après coupe (Source : MRNF, 2012)

# Coupe progressive régulière

- Aussi appelée coupe progressive d'ensemencement, ce type de coupe est principalement utilisé en forêt mixte ou même résineuse dans des peuplements sujet à l'enfeuillement par des essences intolérantes à l'ombre après coupe (Peuplier faux-tremble, bouleau à papier).
- La coupe consiste à récolter partiellement (environ 30% de la surface terrière) de chaque côté d'un sentier d'abattage laissant assez d'ombrage pour permettre aux essences résineuses de se régénérer.
- La disposition du patron de coupe permet une coupe du peuplement résiduel 15 à 30 ans plus tard.



Crédit photo : Gordon Weber

Une coupe progressive régulière  
Source: Bureau du forestier en chef

# Coupe progressive irrégulière

- Ce type de coupe est principalement utilisé en forêt feuillue permet de favoriser la régénération et le développement de la régénération. Cette coupe peut être à couvert permanent (CPI-CP) ou à régénération lente (CPI-RL). Elle vise à instaurer ou maintenir une structure irrégulière du peuplement.
- La coupe CPI-CP consiste en une succession de coupe d'ensemencement qui prélève 30 à 40% du volume marchand à tous les 30-40 ans.
- La coupe CPI-RL consiste en une coupe d'ensemencement qui prélève 40 à 50% du volume marchand suivi d'une coupe finale 35 à 65 ans plus tard.



Crédit photo : Guy Lessard

Une coupe progressive irrégulière  
Source: Bureau du forestier en chef

# Éclaircie commerciale

- Retrait des arbres (présentant des signes de mortalité à court ou moyen terme, de faible qualité ou d'essence moins désirée) d'un peuplement forestier dont la croissance est ralentie en raison d'une densité d'arbres trop forte.
- Les arbres qu'on enlève améliorent la qualité du peuplement et favorisent la croissance des arbres résiduels.
- En créant des ouvertures dans le peuplement forestier, l'éclaircie favorise aussi la régénération naturelle.
- La rotation, c'est-à-dire la période entre deux éclaircies commerciales, est de 10 à 15 ans.



Source : AFA des Sommets, 2012

## Procédé de récolte par tronc entier (arbres ébranchés et écimés sur le parterre de coupe)

- En se décomposant, les houppiers et branches laissés sur place libéreront des nutriments dans le sol, ayant pour effet de favoriser une croissance saine de la régénération.
- Les semences présentes dans les déchets de coupes aideront à régénérer la forêt.
- La plupart des espèces feuillues peuvent se régénérer à partir des racines ou des souches qui ne sont pas sévèrement endommagées (ex. issus de la récolte d'hiver).
- Réalisé le plus souvent à l'aide d'une multi-fonctionnelle.



Source: Ontario SFI Implementation Committee, 2010



# Suivi après récolte et renouvellement des forêts

Gestion des résidus de coupe:

- Développer un plan pour la gestion des résidus de coupe pouvant inclure:
  - Déchiquetage pour la production de biomasse
  - Empilement et brûlage des résidus
  - Redistribution des résidus sur le parterre de coupe
- Éviter la contamination des résidus de coupe pour éviter de contaminer le sol à la suite du déchiquetage

# Suivi après récolte et renouvellement des forêts

- Suivant les activités de récolte ou quelques années après, les propriétaires forestiers devraient appliquer les saines pratiques pour la gestion des andains (houppiers, branches, etc.) et la régénération de la forêt.

# Minimiser l'impact visuel des coupes

La gestion de l'impact visuel se fait en premier lieu lors de la planification des travaux.

Dans plusieurs situation un encadrement visuel doit être conservé, par exemple:

- Sentier pédestre;
- Sentier de portage autochtone
- Chalet;
- Belvédère

Cependant lors de la réalisation des travaux en forêt, demeurer à l'affût de particularités présentes qui pourraient ne pas avoir été identifiées. Si tel est le cas, prendre les mesures pour assurer le maintien de l'encadrement visuel requis.

# Minimiser l'impact visuel des coupes

Les actions pour minimiser l'impact visuel des coupes ne se limitent pas aux bandes d'arbres laissés sur pied le long des routes ou entourant des sites d'intérêt (ex. chalet).

- Laisser des arbres semenciers sur les parterres de coupe maintient la diversité génétique et procure un habitat pour la faune.
- Des bouquets de haute régénération avec plusieurs chicots et arbres semenciers sont laissés sur pied lorsqu'il est sécuritaire de le faire (enjeu SST).
- Les groupes de chicots sont plus intéressants à maintenir que les arbres individuels : 1) plus de résistance aux vents; 2) moins de dommage par la coupe et; 3) procure un habitat plus intéressant pour la faune.

# Minimiser l'impact visuel des coupes

Également ne pas oublier l'impact direct des travaux forestiers:

- Propreté du chantier
- Disposition et qualité de la mise en andains
- Gestion des déchets sur le chantier

# Chicots, arbres fauniques et arbres semenciers



Source: Ontario SFI Implementation Committee, 2010

# Références supplémentaires

Pour toutes questions ou commentaires contactez un participant du Comité SFI Québec ou un professionnel forestier qualifié

<http://www.sfi-quebec.org/>

Références utiles:

- Saines pratiques d'interventions:

- Guide terrain « Saines pratiques d'intervention en forêt privée »
  - <https://www.foretprivee.ca/je-protège-ma-forêt/saines-pratiques-d'intervention-forestiere/?contenu=les-interventions-en-forêt/>
- Règlement sur l'aménagement durable des forêts du Domaine de l'État (RADF)
  - <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/A-18.1,%20r.%200.01/>

- Atténuation des impacts visuels:

- Guide d'atténuation des impacts visuels causés par les agglomérations de coupes dans le domaine de la pessière à mousse.
  - <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/amenagement/guide-impacts-visuels.pdf>
- Stratégie d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes dans les paysages.
  - <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/strategie-amenagement.pdf>

- Traitements sylvicoles:

- <https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-traitements.jsp>
- <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/connaissances/le-guide-sylvicole-du-quebec>